

Charte de bonne conduite en élections

Les élections des représentants étudiants, quelle que soit l'instance, sont le reflet d'une volonté de démocratie dans l'enseignement supérieur. Il est alors fondamental que les processus électoraux soient respectés et ne soient entachés d'aucun comportement portant atteinte à l'expression de la démocratie.

Au travers de cette charte nous, signataires, exprimons notre refus des comportements individuels qui portent atteinte à la sérénité, la sincérité et la régularité des opérations électorales :

- les violences verbales, menaces, injures et provocations ;
- les intimidations et violences physiques ;
- la dégradation des supports de communication électorale ;
- les actes ayant pour but l'invalidation de bureaux de vote.

De plus, nous nous engageons à promouvoir le respect des règlements intérieurs des établissements et des arrêtés électoraux, et que les étudiants présents sur les listes et soutenus par nos associations soient informés et conscients des responsabilités qui découlent des élections.

En tant qu'étudiants, nous nous portons garant du respect de la démocratie aujourd'hui et pour l'avenir.

Lieu, date et objet des élections :

Nom de la liste :

Nom du signataire, représentant de la liste :

Lieu :

Date :

Signature